

LYON, le 4 JUILLET 1986

Réf: PLL.FM

RAPPORT TRIMESTRIEL N° 1

Au terme d'un contrôle effectué courant 1985 par la Direction des Assurances sur les comptes de l'exercice 1984 de nos assureurs, le Commissaire Contrôleur avait conclu à la nécessité de confier dans les meilleurs délais à un organisme régulièrement habilité pour ce faire les opérations d'assurance traitées par l'ALP.TIS/ASSOCIATION.

Nos assureurs, tenus au courant de nos projets, avaient dans leur réponse indiqué qu'un projet était en cours et qu'après avoir envisagé d'abord un G.I.E. c'était finalement une Société de Courtage d'Assurance qui avait été retenue.

Ainsi a pris naissance la Société Anonyme ALP.TIS/GESTION dont l'objet est le Courtage d'Assurance et les opérations qui en découlent.

Compte-tenu des formalités afférentes à sa constitution, son fonctionnement n'a débuté qu'au 1er AVRIL 1986.

PERSONNELS & MATERIELS

Elle a repris une partie du personnel de l'Association ALP.TIS et procédé à l'embauche complémentaire de quelques techniciens.

La Société exerce son activité dans des locaux qu'elle a loué, 22, Boulevard des Tchécoslovaques à LYON 7ème, 120.000 F. par an et aussi pour partie dans une fraction des bureaux de l'Association mise à sa disposition, 317, rue Garibaldi à LYON 7ème.

La location des bureaux des 3 centres de gestion sis,

.à PARIS, 106, Rue d'Amsterdam, (150.000 F. par an)

.à MARSEILLE, 38, Boulevard Périer, (40.000 F. par an)

.à BORDEAUX, 139, Boulevard Wilson, (50.000 F. par an)

a été prise en charge par ALP.TIS/GESTION SA. ainsi que le personnel qui y était employé.

Le matériel et le mobilier de bureau de ces centres ont été également repris.

Par année pleine, la masse salariale brute, charges non comprises devrait être de l'ordre de 6.800.000 pour les 49 salariés.

ALP.TIS/GESTION SA. gère les opérations d'assurance des adhérents des 2 Associations,

ALP.TIS à LYON et AGAPAM à RODEZ.

ALP.TIS 42.753 adhérents,

AGAPAM 130 adhérents.

../..

ALP.TIS/GESTION SA. a acquis un calculateur du type VAX 785, implanté 317, rue Garibaldi, relié aux trois centres de gestion extérieurs par système Transmic.

L'ensemble donne pleine satisfaction.

La capacité du système et la présence d'un Ingénieur Informaticien qualifié doivent permettre de pouvoir traiter un beaucoup plus grand nombre de dossiers.

ENCAISSEMENT DES PRIMES D'ASSURANCE

ALP.TIS/GESTION SA. édite les appels de cotisation des 2 Associations, recouvre les sommes dues, reverse aux assureurs leur part ainsi qu'aux associations concernées, règle aux professionnels de l'assurance qui participent à la souscription des garanties, les sommes qui leur sont dues.

11% des primes appelées donnent lieu à un prélèvement automatique sur compte bancaire ce qui est très faible.

Le nombre des assurés est important, mais la prime moyenne par assuré est faible, 725 F. par trimestre. Ce sera au cours des prochains trimestres probablement l'un des objectifs à atteindre que de la faire évoluer.

66,70% des appels émis sont honorés dans les 30 jours de leur envoi,

21,88% le sont en suite d'un 1er rappel,

7,14% le sont en suite d'un 2ème rappel,

2.89% le sont sur mise en demeure.

Les impayés sont pour le trimestre de l'ordre de 1,39%.

La moitié de ces impayés donnent lieu à recouvrement contentieux par une Société spécialisée qui obtient finalement le règlement de 40% des dossiers qui lui sont remis.

Par trimestre, les primes d'assurance encaissées pour le compte des assureurs, sont de :

.7.175.000 pour les MUTUELLES UNIES

.7.500.000 pour la C I A R L (MCA)

.15.000.000 pour les A C M

. 25.000 pour la Société SUISSE.

Aux 2.300 professionnels de l'assurance qui participent à la souscription des garanties, il a été versé pour le 2ème trimestre 1986 : 924.493,69 F.

CONTROLE DES SOUSCRIPTIONS NOUVELLES

Au cours du 2ème trimestre 1986, il a été enregistré 2.783 souscriptions nouvelles,

78% d'entre elles sont acceptées immédiatement,

23% sont soumises au contrôle des Médecins des assureurs,

5% sont classées sans suite,

8% sont acceptées normalement après que les précisions demandées aient été fournies,

10% sont acceptées avec surprime ou exclusion.

Le montant moyen des surprimes appliqué est de 40%.

Compte-tenu des modifications qui interviennent dans le trimestre, ce sont 4.500 certificats de garantie qui sont délivrés chaque trimestre.

SERVICE DES PRESTATIONS MALADIE CHIRURGIE

C'est une activité qui mobilise un quart de l'effectif du personnel d'ALP.TIS/GESTION SA.

41.956 dossiers ont été traités au cours du second trimestre 1986 et réglés par lettres chèques pour un total de 17.287.690,77 F.

Le montant moyen du décompte est de 411 F.

Les compléments maladie dus aux assurés de l'AGAPAM (Aveyron) qui dépendent de la R.A.M. leur sont au terme d'un accord passé avec cet organisme, réglés directement par celui-ci afin de les faire ainsi bénéficier d'un paiement simultané des prestations du régime obligatoire et de nos prestations complémentaires. Mais leur nombre est pour le moment encore très faible.

Présentement LYON sert 42% des décomptes complémentaires dus aux assurés de l'ALP.TIS,

MARSEILLE sert 20%,

BORDEAUX et PARIS chacun 19%.

Tel est à l'issue du 1er trimestre de fonctionnement d'ALP.TIS/GESTION SA. le constat rapide qui peut être fait et que nous complétons par un tableau ci-annexé portant ventilation des services et des attributions du personnel salarié.

LE DIRECTEUR,

P.LE LANDAIS.

P.J.



LYON, le 4 JUILLET 1986

ANNEXE AU RAPPORT TRIMESTRIEL N° 1

Réf: PLL.FM

9 CADRES

39 EMPLOYES

Production, contrôle administratif
des souscriptions, liaison avec
les Médecins Conseils des Assureurs,
délivrance des certificats de ga-
rantie, modifications, radiations.
Tenue des dossiers individuels.

(CHEF DE SERVICE
(
(MADAME LILIANE GAY
(
(+ 9 collaboratrices
(
(

Tenue du fichier informatisé des as-
surés.
Emission des primes.
Encaissements, rappels.

(CHEF DE SERVICE
(
(MADAME JOSIANE NERI
(
(+ 6 collaborateurs

Coordination du service des prestations
en nature (maladie chirurgie, maternité)
pour LYON, MARSEILLE, PARIS, BORDEAUX.

(CHEF DE SERVICE
(
(MONSIEUR JEAN CLAUDE VERMARE
(
(+ 8 collaborateurs

Entretien des locaux et du matériel,
courrier départ.

(
(
(
(

Service des prestations en espèces (in-
demnités journalières, rentes invalidité,
rentes éducation, rentes de conjoint)

(CHEF DE SERVICE
(
(MONSIEUR BERNARD PAUBEL
(
(+ 4 collaborateurs
(

Contrôle des arrêts de travail, ins-
truction des dossiers.

Pré contentieux,

Problèmes juridiques.

Courrier arrivée.

(
(
(
(
(
(

../..

../..

2.

Comptabilité générale, centralisation et contrôle de toutes les opérations financières, tenue des comptes bancaires, mouvements de fonds.

Gestion du personnel.

(CHEF DE LA COMPTABILITE
(
(
(MONSIEUR ANDRE DECLERIEUX
(
(+ 3 collaborateurs
(

Conception, innovation, adaptation des programmes informatiques.

(MONSIEUR ROBERT BABAYAN
(INGENIEUR.

CENTRE DE PARIS

Collecte des souscriptions nouvelles.
Relations avec les professionnels de l'assurance de la région.
Traitement des décomptes maladie chirurgie afférents.
Compétence: les 20 départements de la région parisienne, du Nord et de Normandie.

(
(
(
(MADAME MIREILLE SORIANO
(+ 4 collaboratrices
(
(

CENTRE DE MARSEILLE

mêmes attributions.
Compétence: 14 départements, du Sud Est + étranger et Dom Tom.

(MADAME ELISABETH RIVA
(+ 3 collaboratrices
(

CENTRE DE BORDEAUX

mêmes attributions.
Compétence : 33 départements, de l'Ouest de la Bretagne à l'Aquitaine et au Midi Pyrénées

(MADAME CLAUDINE DUBUCQ
(+ 3 collaboratrices
(
(